

VOTER EN TOUTE SÉCURITÉ PENDANT LA PANDÉMIE DE COVID-19

Le jour des élections est le **mardi 3 novembre 2020**. Vous pouvez voter en toute sécurité par un [vote anticipé](#) dans certains bureaux de vote, en prenant certaines précautions si vous souhaitez voter [en personne](#) le jour des élections, ou depuis votre domicile par le biais d'un [vote par procuration](#).

Le vote influence directement la situation de votre communauté, notamment en matière de logement, de possibilités éducatives, de soins de santé et d'accès à des aliments sains, ce qui peut améliorer votre santé et celle de votre famille.



S'inscrire sur les listes électorales

Le **vendredi 9 octobre 2020** est le dernier jour pour s'inscrire sur les listes électorales. Vous pouvez [vous inscrire en ligne](#), [en personne](#) ou par [courrier](#).

- Si vous avez un permis de conduire, un permis d'apprenti conducteur, ou une pièce d'identité de non-conducteur et votre numéro de sécurité sociale, vous pouvez **vous inscrire pour voter en ligne** sur le site voterreg.dmv.ny.gov/MotorVoter.
- Pour **vous inscrire par courrier**, consultez la page vote.nyc/page/register-vote pour télécharger le formulaire d'inscription. Vous pouvez également vous procurer un formulaire dans les bibliothèques (qui se trouvent dans les arrondissements suivants : [Bronx](#), [Manhattan](#), [Staten Island](#), [Brooklyn](#) et [Queens](#)), [dans les bureaux de poste](#) et dans de nombreux [bureaux administratifs de NYC](#). Vous pouvez également demander à recevoir un formulaire par la poste en appelant le 866-868-3692 ou en indiquant votre adresse postale par e-mail à vote@boe.nyc.ny.us, avec le nom de votre arrondissement dans la ligne d'objet.
 - Après avoir rempli et signé le formulaire, envoyez-le à l'adresse du comité des élections (Board of Elections) de votre comté (l'adresse est au verso du formulaire).
 - Veillez à affranchir votre formulaire au plus tard le **vendredi 9 octobre 2020**.
- Pour **vérifier si vous êtes déjà inscrit(e) sur les listes électorales**, consultez nycvotersearch.com ou appelez le 866-868-3692.
- Pour obtenir l'**adresse de votre bureau de vote**, consultez findmypollsite.vote.nyc.



Voter en personne en toute sécurité

Prenez les mesures suivantes pour assurer votre santé, votre sécurité et celles de ceux qui vous entourent :

- **Portez une protection pour le visage.** Les protections pour le visage sont obligatoires pour accéder à tous les bureaux de vote. Protégez ceux qui vous entourent et portez votre protection pour le visage convenablement (elle doit recouvrir votre nez et votre bouche).
- **Pratiquez une bonne hygiène des mains.** Les bureaux de vote mettront à votre disposition du désinfectant pour les mains et vous pouvez également vous munir du vôtre. Utilisez du désinfectant pour les mains avant de toucher des surfaces communes et après les avoir touchées. Lavez-vous les mains à l'eau et au savon dès que vous êtes rentré(e) chez vous. Évitez de vous toucher le visage avec des mains non lavées.
- **Pratiquez la distanciation physique.** Les bureaux de vote seront agencés pour assurer la distanciation physique. Respectez les consignes et gardez une distance d'au moins 6 pieds avec les autres lorsque vous vous trouvez dans le bureau de vote.

- **Évitez les longues files d'attente et les foules.** Si vous le pouvez, **votez de manière anticipée**, c'est-à-dire avant le jour des élections, ou rendez-vous au bureau de vote lorsqu'il y a moins de monde, soit généralement en milieu de matinée ou en début d'après-midi.
- **Restez chez vous si vous êtes malade.** Le vote est important, mais il est plus important que vous vous rétablissiez avant de sortir de chez vous pour ne pas infecter d'autres personnes. Si vous n'avez pas de [bulletin de vote par procuration](#), contactez [le comité des élections \(Board of Elections\) de votre comté](#) pour savoir quelles sont vos options pour voter.



Vote anticipé

Les New-Yorkais ont la possibilité de voter par anticipation. Le vote anticipé débute le **samedi 24 octobre 2020** et prend fin le **dimanche 1^{er} novembre 2020**.

- Il est possible que le vote anticipé n'ait pas lieu dans le bureau de vote habituel. Consultez findmypollsite.vote.nyc pour savoir où aller.
- Les bureaux de vote anticipé seront ouverts les jours suivants :
 - Samedi 24 octobre 2020, de 10 h à 16 h
 - Dimanche 25 octobre 2020, de 10 h à 16 h
 - Lundi 26 octobre 2020, de 7 h à 15 h
 - Mardi 27 octobre 2020, de midi à 20 h
 - Mercredi 28 octobre 2020, de midi à 20 h
 - Jeudi 29 octobre 2020, de 10 h à 18 h
 - Vendredi 30 octobre 2020, de 7 h à 15 h
 - Samedi 31 octobre 2020, de 10 h à 16 h
 - Dimanche 1^{er} novembre 2020, de 10 h à 16 h



Voter par procuration depuis chez soi

En raison de la pandémie de COVID-19, tous les New-Yorkais ont la possibilité de demander un bulletin de vote par procuration et de voter par courrier.

- Pour savoir comment demander un bulletin de vote par procuration, consultez vote.nyc/page/absentee-voting.
- La date limite pour demander un bulletin de vote par procuration en ligne ou par courrier, par e-mail, par téléphone ou par fax est le **mardi 27 octobre 2020**. La poste a toutefois averti qu'elle n'est pas en mesure de garantir que vous recevrez votre bulletin à temps si vous n'avez pas **envoyé la demande avant le 20 octobre 2020**.
 - La date limite pour demander un bulletin de vote par procuration en personne est le **lundi 2 novembre 2020**.

Après avoir reçu votre bulletin de vote par procuration, vous pouvez le renvoyer par courrier ou en personne. Assurez-vous de suivre les instructions à la lettre pour que votre bulletin soit comptabilisé.

- Si vous pensez envoyer votre bulletin par courrier, il doit être affranchi au plus tard le **mardi 3 novembre 2020**, bien que la poste recommande de l'envoyer au plus tard le **mardi 27 octobre 2020** pour qu'il soit reçu à temps.
 - Si vous envoyez votre bulletin de procuration par courrier, vous **devez** l'affranchir. Vérifiez à l'avance que vous avez des timbres et que vous apposez le ou les timbres suffisants pour que le bulletin soit envoyé.
 - Vous pouvez suivre votre bulletin sur la page nysballot.elections.ny.gov/TrackMyBallot pour vérifier qu'il a bien été reçu.
- Vous pouvez également remettre votre bulletin en personne dans votre bureau de vote ou dans le bureau du comité des élections (Board of Elections) de votre comté le 3 novembre 2020.